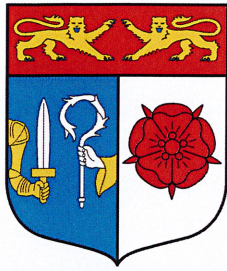


PACY-SUR-EURE



Commune Nouvelle de PACY-SUR-EURE

ARRETÉ DE DÉLÉGATION DE FONCTION ET DE SIGNATURE

A Monsieur Jean Michel LELOUARD 9^{ème} ADJOINT AU MAIRE en charge du CADRE DE VIE et de l'URBANISME

Le Maire de la Commune Nouvelle de PACY SUR EURE,

VU :

- Le Code Général des Collectivités Territoriales, article L. 2122-18 et L. 2122-20 qui confère au Maire la possibilité de déléguer, sans toutefois se priver des pouvoirs en la matière, une partie de ses fonctions à un ou plusieurs de ses adjoints,
- la délibération n°R20-2026 du 20 mars 2026 portant élection de Monsieur Pascal LEHONGRE Maire de la Commune Nouvelle de Pacy-sur-Eure,
- La délibération n°R23-2026 du Conseil Municipal en date du 20 mars 2026 fixant à 9 le nombre d'Adjoints au Maire,
- Les délibérations n°R24-2026 du Conseil Municipal en date du 20 mars 2026 portant élection de Monsieur Jean Michel LELOUARD 9^{ème} Adjoint au Maire en charge du cadre de vie et de l'urbanisme,

CONSIDERANT :

Que pour la bonne marche des services municipaux, et pour permettre une parfaite continuité du service public, il est nécessaire que l'exercice de certaines fonctions soient assurées par les Adjoints au Maire et que certaines délégations de signature leur soient données

ARRETE

ARTICLE 1^{er} : Monsieur Jean Michel LELOUARD 9^{ème} Adjoint au Maire en charge du cadre de vie et de l'urbanisme est délégué pour remplir les fonctions qui relèvent de son domaine de compétence à savoir :

- suivi et gestion des affaires liées à l'urbanisme sur le territoire de la Commune nouvelle et notamment :

- Pré-instruction des autorisations (DP, PC, PA....) et Déclaration (DIA)...
 - Signature des renseignements d'urbanismes, certificats d'information (CUa), et tout document informatif au titre de l'urbanisme
 - Arrêtés portant autorisation temporaire d'occupation du domaine public,
 - Suivi de l'élaboration, révision, modification des documents d'urbanisme et de planification en lien avec SNA,
- o gestion des relations avec les différents partenaires et contacts extérieurs sur le territoire communal et ses environs, en lien avec l'urbanisme,
 - o gestion des relations avec Seine Normandie Agglomération (SNA) concernant la planification et l'instruction du droit des sols
 - o suivi et gestion des affaires liées au cadre de vie sur le territoire de la Commune nouvelle et notamment :
 - Eclairage public, eau et assainissement, déchets, transports et mobilités douces...

ARTICLE 2 : Dans les domaines énumérés à l'article 1, Monsieur Jean Michel LELOUARD a délégué de signature. Les actes ainsi signés au titre de l'article 1^{er} devront porter les nom, prénom, qualité et mention de la délégation. S'il s'agit d'un arrêté, la présente délégation sera mentionnée dans les visas.

ARTICLE 3 : la présente délégation étant consentie par le Maire, sous sa responsabilité et sous sa surveillance. Le délégataire devra rendre compte au Maire, sans délai, de toutes les décisions prises et actes signés à ce titre.

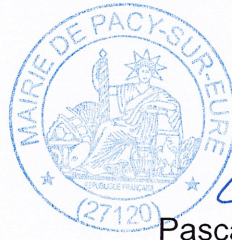
ARTICLE 4 : Cette délégation peut être rapportée par le Maire à tout moment et sa validation ne saurait, en tout état de cause, dépasser l'expiration du mandat de l'élu l'ayant accordée ou la fin des fonctions de Monsieur Jean Michel LELOUARD

ARTICLE 5 : la présente délégation prendra effet à compter de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département au titre du contrôle de légalité, de sa notification au délégataire et de l'affichage en Mairie. En outre, une expédition en sera transmise à Monsieur le Receveur Municipal.



Fait à PACY SUR EURE

Envoyé en préfecture le 30/03/2026
Reçu en préfecture le 30/03/2026
Publié le 25 mars 2026
ID : 027-200063774-20260325-DG010_2026-AI



Le Maire,

Pascal LEHONGRE

Notifié à l'intéressé le :
Signature de l'intéressé :
Monsieur Jean Michel LELOUARD

Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte

-Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen sous un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Envoyé en préfecture le 30/03/2026

Reçu en préfecture le 30/03/2026

Publié le

ID : 027-200063774-20260325-DG010_2026-AI